Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212200257-20260407-D2026_04_07_04-DE

COMMUNE DE CALLAC

Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 7 Avril 2026

Convocation du :	*31 mars 2026*
Date d'affichage :	*31 mars 2026*
Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	19
Votants :	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°2026/04/07/04 — **Nomenclature 2.3**

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-François LE PEILLET, Maire.

Étaient présents :
Jean-François LE PEILLET – Cinthia CAMILO-AUFFRET – Jean-François COATRIEUX – Angélique RAFIGNON – Yves LANCIEN – Emilie BONINO – Bruno LEBRETON – Odile DUCHATEAU – Guillaume DELMAIRE – Eva VOLLEE – Richard PERRIN – Noëlle MADEC – Moulay DRISSI – Danielle HAMON – Benjamin TAGUET – Nicole SILVESTRE – Stéphanie LE CUN – Denise LARHANTEC – Benjamin BOUTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Le Conseil a désigné comme secrétaire de séance Mme Eva VOLLÉE.

Objet : Urbanisme : Déclarations d'intention d'aliéner des biens soumis au droit de préemption urbain

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 210-1, L 211-1 et suivants, L 213-1 et suivants, R 213-4 et suivants, R 211-1 et suivants, et L 300-1,

Vu la délibération de Guingamp-Paimpol Agglomération en date du 27 juin 2023 instituant un droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Callac,

Vu l'approbation du PLU-I par le Conseil d'Agglomération de GPA par délibération du 12 décembre 2023 et son entrée en application le 8 janvier 2024,

Vu la présentation par M. PERRIN, Maire-Adjoint à l'Urbanisme, des déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

02202526P0005	25/02/2026	Me Le Jeune (Callac)	E-0473	470 m²	Rue René Laënnec	Terrain non bâti	Sans occupant	1 300,00 €	Achat d'un chemin de desserte
02202526P0006	26/02/2026	Me Le Jeune (Callac)	AB-302-338	656 m²	Rue René Laënnec	Bâti	Sans occupant	88 000,00 €	Achat d'une maison vide
02202526P0007	02/03/2026	Me Ngon Kesseng (Carhaix)	G-238-237-900	1.051 m²	Restellou	Bâti	Sans occupant	80 000,00 €	Achat d'une maison
02202526P0008	09/03/2026	Me Le Jeune (Callac)	AD-13-535-537	134 m²	Rue des Portes	Bâti	Sans occupant	91 600,00 €	Achat d'une maison vide
02202526P0009	13/03/2026	Me Le Jeune (Callac)	F-340	783 m²	Rue Charles Le Goffic	Bâti (Lotissement)	Sans occupant	105 000,00 €	Achat d'une maison vide
02202526P0010	30/03/2026	Me Le Jeune (Callac)	AC-102	476 m²	Rue de la Gare	Bâti	Occ locataire	7 058,33 €	Achat d'une maison par sa locataire (1/6e)
02202526P0011	30/03/2026	Me Le Jeune (Callac)	B-1174	1.004 m²	Kergrec'h	Bâti	Occ locataire	7 058,33 €	Achat d'un hangar sur terrain (1/6e)
02202526P0012	02/04/2026	Me Le Jeune (Callac)	AE-84	617 m²	Rue Charles Le Goffic	Bâti	Sans occupant	100 000,00€	Achat d'une maison vide

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des votants, de :
- **Ne pas exercer** son droit de préemption sur les DIA présentées ci-dessus.

Ont signé les membres présents.
Pour expédition certifiée conforme.
M. Le Maire,
Jean-François LE PEILLET

MAIRIE DE CALLAC (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance,
Eva VOLLÉE